



Canadian Study
of Parliament Group

Rob Currie-Wood

La croissance nationale d'un parti régional

COLLABORATION ENTRE LES ORGANISATIONS LOCALES DU PARTI
CONSERVATEUR DU CANADA

Octobre 2017

Pour favoriser la connaissance et la compréhension des institutions parlementaires canadiennes, le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP) parraine le Concours national d'essai. Des étudiants des collèges et des universités (de premier et de deuxième cycles) de toutes les disciplines et provenant de partout au Canada sont invités à présenter un essai sur tout sujet portant sur le Parlement, les assemblées législatives ou les législateurs. On pourra consulter les essais gagnants gratuitement, dans les deux langues officielles, sur le site Web du GCEP. Les points de vue et les opinions qui y figurent sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du GCEP.

Introduction

Le fait marquant le plus important ayant touché après 1993 le système de partis canadien est la reconstruction d'un parti conservateur viable. La création du Parti conservateur du Canada a mis fin à une division, longue d'une décennie, entre deux factions de conservateurs ayant formé des camps dans le Parti réformiste du Canada établi dans l'Ouest et le Parti progressiste-conservateur. Grâce à l'idéologie populiste du Parti réformiste (renommé « Alliance réformiste conservatrice canadienne » en 1999) (Flanagan 2009; Stewart et Sayers 2015), au professionnalisme du Parti progressiste-conservateur (Flanagan 2008) et à un avantage concurrentiel dans le domaine du financement des partis (Flanagan et Jansen 2009), le Parti conservateur du Canada a été porté au pouvoir en 2006 peu après sa formation en 2003. L'organisation nationale du parti et ses campagnes ont attiré l'attention de nombreux universitaires; pourtant, on sait très peu de choses au sujet des activités à la base du Parti conservateur. Le présent essai comble cette lacune en analysant sur le terrain une caractéristique unique du Parti conservateur : la collaboration entre des organisations locales du parti.

On définira ici la collaboration comme une organisation locale de parti qui aide à faire élire des candidats dans d'autres circonscriptions. Selon le modèle électoral des organisations de parti, les organisations locales ont pour seule préoccupation d'augmenter le nombre de votes dans leur circonscription (Carty 2002 : 743-744). En théorie, il ne devrait pas y avoir de collaboration, parce que l'organisation locale d'un parti se préoccupe uniquement des activités menant à l'élection de son candidat local. Malgré cela, le Parti conservateur comptait environ 100 organisations locales de parti qui ont échangé un et deux millions de dollars durant les

Remerciements : Merci à Anthony M. Sayers de ses commentaires et de ses conseils au sujet des premières étapes de la présente recherche, ainsi qu'à Melanee Thomas et à David K. Stewart, qui ont aussi guidé certaines des idées du présent essai.

années électorales 2008 et 2011, respectivement. L'argent qui est sorti de ces antennes locales au moyen de transferts de fonds entre les associations a eu pour effet d'aider à faire élire des candidats au-delà des limites de leur circonscription. Pourquoi une organisation locale du Parti conservateur devrait-elle donner de l'argent à une autre organisation?

Je soutiens que la collaboration se produit en réaction à l'excédent de ressources et à la stabilité électorale dans les circonscriptions, ce qui permet à certaines associations de réaliser un marché secondaire pour les dépenses électorales. Je suis arrivé à cette conclusion au moyen d'une ventilation par région du financement entre les associations et d'une régression logistique binomiale qui utilise les variables à l'échelle des circonscriptions. La nature de l'ensemble de données m'empêche d'affirmer que la collaboration est un phénomène nouveau. Toutefois, des changements survenus entre les années électorales 2008 et 2011 donnent à penser que la collaboration est un élément de l'institutionnalisation du Parti conservateur du Canada.

La collaboration au sein du Parti conservateur révèle des réponses institutionnelles à des problèmes régionaux intégrés au système de partis. Les données probantes exposées dans le présent essai montrent que le Parti conservateur a utilisé des transferts de fonds entre les associations comme manœuvre stratégique pour étendre l'appui électoral au-delà de son château fort régional dans l'Ouest canadien. Les conservateurs ont longtemps bénéficié des excédents de l'appui électoral dans l'Ouest, même si ces votes sont confinés par les limites des circonscriptions et pourraient uniquement mener à l'obtention de 104 sièges parmi les 338 qui sont disponibles au Parlement¹. L'argent n'est pas confronté à ce problème; c'est un produit fongible qui peut être transféré et utilisé facilement pour acquérir du matériel essentiel

¹ Le présent essai étudie le système électoral comptant 308 sièges au Parlement, dont 92 dans l'Ouest canadien. À la suite du processus de redistribution décennal commencé en 2012, la 42^e législature parlementaire (2015 -) compte aujourd'hui 338 sièges.

permettant de faire campagne dans des circonscriptions importantes sur le plan stratégique. L'argent peut servir à mettre sur pied des organisations de parti dans des régions qui sont moins à même de maintenir des associations locales compétentes. Le Parti conservateur a utilisé ces excédents de ressources financières en Alberta afin de mettre sur pied des organisations locales de parti dans d'autres provinces, particulièrement celles de l'Ontario et du Canada atlantique, qui ont reçu la plus grande partie de ces transferts. De ce point de vue, la collaboration entre des organisations locales de parti a facilité la croissance nationale d'un parti régional.

Le Parti conservateur du Canada et le modèle électoral des organisations de parti

La section qui suit présente un bref aperçu des institutions qui guident la structure des organisations de parti. L'histoire du Parti conservateur en place doit commencer par le modèle électoral de Carty (2002) concernant les organisations de parti. Selon la logique du système électoral à majorité simple, les partis doivent organiser des campagnes dans chaque circonscription. Cela produit des organisations locales aux compétences différentes qui déterminent les ressources disponibles pour chaque campagne. Cela produit aussi des organisations locales qui exécutent des campagnes séparément des autres éléments du parti sur le terrain. L'analyse passe ensuite à la place qu'occupe le Parti conservateur par rapport au Parti libéral du Canada, et on prêter une attention particulière à la politique « électoraliste » et à la politique non idéologique. Enfin, on terminera par la prise en compte des conséquences régionales de la politique « fourre-tout » pratiquée par le Parti conservateur ainsi que des répercussions organisationnelles des récents changements apportés au système de financement des partis.

Le modèle électoral des organisations de parti est un élément central des partis politiques au Canada. Carty (2002) fait valoir que le modèle électoral permet aux partis canadiens de

concilier les logiques concurrentes concernant la prise du pouvoir dans l'électorat diversifié sur le plan régional et ethnolinguistique. D'une part, les partis ont besoin de politiques et de chefs attrayants à l'échelle nationale qui transcendent toute circonscription ou région unique. D'autre part, ils ont besoin d'associations de circonscription et de campagnes de circonscription qui interpellent directement les électeurs locaux et constituent un soutien régional. Selon le système électoral à majorité simple, les partis doivent avoir sur le terrain des candidats dans chacune des 338 circonscriptions s'ils ont l'intention de former un gouvernement. Le modèle électoral permet de tenir compte de ces tâches concurrentes en habilitant des organisations locales de parti à faire campagne selon des façons souhaitables sur le plan local². En grande partie, cela suppose de sélectionner un candidat de la circonscription qui agit en principe comme délégué local au sein du parti occupant une charge publique. On confère au chef national l'autonomie nécessaire pour sélectionner des politiques et arbitrer des litiges touchant des représentants qui pourraient survenir entre les délégués qui font la promotion de points de vue concurrents dans le parti. La relation entre les organisations locales et nationales guide la division du travail durant les campagnes électorales; plus particulièrement, les organisations locales de parti ont la responsabilité d'exécuter les campagnes dans leur circonscription donnée (743-744).

Les organisations locales de parti assument la responsabilité des campagnes de circonscription pour maximiser l'appel électoral. L'électorat fait face à des enjeux politiques et socioéconomiques qui sont vécus comme des problèmes idiosyncratiques propres à chaque circonscription. Les partis maximisent leur compétitivité électorale en sélectionnant des

² J'utilise le terme « organisations locales de parti » pour décrire le parti sur le terrain. Les organisations locales de parti sont composées des associations de comté, qu'on appelle aussi couramment « associations de circonscription », et des campagnes de circonscription. J'utilise ces termes de façon interchangeable tout au long du présent essai, parce que les distinctions entre les deux éléments ne sont pas essentielles à mon argument. Les lecteurs devraient se reporter à Sayers (1999) pour obtenir une analyse détaillée de la relation entre les associations de circonscription et les campagnes de circonscription ou les divisions possibles qui peuvent survenir entre elles.

candidats qui connaissent les enjeux politiques et socioéconomiques les plus pressants pour les électeurs locaux. Parfois, cela signifie d'exécuter une campagne de circonscription qui s'éloigne des thèmes embrassés par la campagne nationale du parti. Les organisations locales de parti, ou le bureau électoral dans chaque circonscription, demeurent les maîtres d'œuvre de leur campagne et peuvent donc s'écarter de la campagne nationale; ce faisant, elles augmentent les possibilités de remporter la circonscription. Les campagnes de circonscription finissent par ressembler au « style de circonscription » et à l'« éthos organisationnel partisan » des membres locaux (Sayers 1999 : 133).

Le style de circonscription capte les caractéristiques socioéconomiques et géographiques de chaque circonscription qui influencent la compétence des organisations locales de parti et le niveau de compétition entre les partis. La compétence de l'antenne locale tient à sa capacité de maintenir le parti en vie entre les élections, de recruter des bénévoles et de solliciter des dons, en plus de maximiser la quantité d'efforts déployés durant les campagnes. Les recherches montrent que la qualité des candidats, le député en place et la région sont des déterminants puissants de la compétence (par exemple, Carty et Eagles 2005; Coletto 2010). Elles révèlent aussi que, malgré des niveaux de compétence variables, les partis peuvent profiter des styles de circonscription lorsque l'électorat est prédisposé à élire un parti politique. Cela entraîne une stabilité électorale dans certaines circonscriptions et une haute volatilité dans d'autres. Le style de circonscription peut rendre certaines circonscriptions très peu compétitives, comme les circonscriptions en Alberta qui élisent à répétition des candidats conservateurs ou celles à Montréal qui élisent les libéraux. Les ressources générées par l'organisation locale d'un parti peuvent être plus efficaces lorsqu'elles sont utilisées par des campagnes dans des régions ayant des styles de circonscription plus compétitifs.

L'éthos organisationnel partisan est le deuxième facteur qui influence « le style et le contenu de la campagne locale » (Sayers 1999 : 133). L'éthos organisationnel partisan est le degré d'alignement idéologique entre les partis local et national. C'est l'engagement du parti local à l'égard du programme du parti national, et cela peut empêcher des antennes locales d'être asservies au bureau national. Le modèle électoral permet aux membres locaux de sélectionner des candidats qui ne partagent peut-être pas le même programme politique que celui du bureau du parti national. Dans de tels cas, ces candidats soumettent leur candidature en vue d'obtenir l'accès au bureau public et d'utiliser le parti comme leur véhicule électoral. Cela ne revient pas à dire que ces candidats vont voter contre leur parti au Parlement, mais ils peuvent suivre un programme qui s'écarte du programme principal du parti national. Les membres locaux peuvent aussi sélectionner des candidats qui sont engagés à l'égard du programme de parti et qui partagent les mêmes aspirations idéologiques. Le pouvoir des membres locaux de sélectionner des candidats et de déterminer l'alignement partisan avec le reste du parti renforce son isolement théorique par rapport à d'autres campagnes de circonscription.

Le modèle électoral est étroitement associé à la pratique de politique non idéologique au Canada. Les partis non idéologiques rehaussent leur attrait électoral en minimisant les divisions sociales dans l'électorat, comme une manifestation particulière du « parti électoraliste » de Kirchheimer (1966). Contrairement aux partis électoralistes qui cherchent à attirer des groupes particuliers de l'électorat, les partis non idéologiques interpellent chaque groupe social en partant du principe qu'ils sont les seuls à pouvoir maintenir l'unité nationale à l'intérieur des factions sociales conflictuelles (Carty 2013). Le modèle électoral permet aux partis d'être définis par leur chef, qui fait apparaître des politiques qui peuvent être incompatibles avec celles du passé, mais qui réagissent aux défis actuels auxquels la politique fait face. De nouveaux membres, militants

et candidats sont amenés dans le parti au moyen de courses à l'investiture pour (re)façonner l'éthos organisationnel partisan de l'organisation locale de parti et exécuter des campagnes propres à chaque style de circonscription. Le processus double permet au parti non idéologique de se réinventer au fil du temps en intégrant de nouveaux intérêts et en permettant la médiation de litiges entre des intérêts au privé, ce qui permet d'accroître sa compétitivité en minimisant les divisions sociétales.

Le Parti conservateur du Canada présente de nombreuses caractéristiques du modèle électoral de l'organisation de parti, comme un bureau national et des centaines d'antennes locales dans chaque circonscription. Toutefois, il est difficile de le catégoriser comme parti non idéologique. D'abord, le parti doit la plus grande part de son éthos partisan au Parti réformiste du Canada. Le Parti réformiste est arrivé sur la scène nationale pour exprimer le mépris envers les politiques non idéologiques qui ont accordé aux préoccupations en Ontario et au Québec la priorité sur celles de l'Ouest (Flanagan 2009 : 51). L'origine même du Parti conservateur repose sur l'élaboration de divisions en fonction des régions. Ensuite, un seul parti non idéologique peut exister dans le système. Le parti non idéologique mise sur le fait qu'il est la seule entité en mesure de rassembler la politique nationale. Le Parti libéral du Canada occupe la position en tant que principal parti non idéologique, qui a accordé à l'unité nationale entre les Canadiens francophones et anglophones la priorité sur des préoccupations régionales touchant le segment anglophone de l'électorat (voir Smith 1981). Comme le conclut Carty (2013 : 18), « le Parti conservateur peut être le mieux compris comme parti électoraliste qui veut transcender ses fondements idéologiques et régionaux traditionnels en vue de façonner un gouvernement majoritaire. »

En effet, comme parti électoraliste, le Parti conservateur s'appuie sur les déséquilibres régionaux du soutien. Par le passé, les partis conservateurs ont profité d'un excédent de l'appui électoral dans l'Ouest canadien. Depuis 1957, les partis conservateurs ont défendu des politiques agricoles qui interpellent directement les électeurs des Prairies; ensuite, ils se sont présentés comme les gardiens du contrôle provincial des ressources naturelles, comme l'agriculture et, plus tard, les politiques énergétiques. L'appui dans l'Ouest est associé à un soutien moindre au Québec. Cela peut remonter jusqu'à 1917. Le gouvernement unioniste dominé par les conservateurs a mis en place la conscription pour combattre durant la Première Guerre mondiale. Les Québécois ont estimé que la participation obligatoire à l'effort de guerre était un affront à leur héritage francophone et ont exprimé leur colère en votant pour les libéraux. Le comportement de vote du Québec a cristallisé dans une certaine mesure le vote majoritaire pour les candidats libéraux jusqu'en 1993 (Johnston 1992). Le Parti conservateur formé en 2003 a hérité de l'Ouest canadien comme bastion régional, mais aussi des défis pour ce qui est d'attirer les électeurs de l'est de l'Ontario.

De récentes évolutions dans le système de partis canadien ont modifié les organisations de parti en changeant la façon dont les partis politiques financent les campagnes. Les modifications les plus importantes pour la période à l'étude se sont produites en 2004 et en 2006. En plus d'avoir remplacé les dons des entreprises et des syndicats par des subventions de l'État (voir Young et Jansen 2012 pour une analyse approfondie), le nouveau système de financement des partis a créé des restrictions sans précédent sur les sommes d'argent que des particuliers peuvent donner à un parti chaque année. Le Parti libéral au gouvernement a d'abord légiféré pour implanter un plafond de 5 000 \$ aux contributions des particuliers (projet de loi C-24, 2004), et le Parti conservateur au gouvernement a plus tard limité cette somme à 1 000 \$, en 2006 (*Loi sur*

la responsabilité, 2006). Ces restrictions limitaient les sources de financement accessibles aux organisations locales de parti³. Toutefois, la même législation ne prévoyait pas de limites pour les transferts de fonds à l'intérieur du parti. Les transferts internes de parti n'étaient pas considérés comme des contributions financières [*Loi électorale du Canada*, 2000, ch. 404.2(2)]⁴.

Certaines personnes font valoir que le nouveau système de financement des partis a endommagé le modèle électoral en rendant les organisations locales de parti financièrement dépendantes des bureaux de parti centraux. Le financement concentré dans le bureau du parti national correspond à des dispersions plus élevées des fonds du parti national dans des circonscriptions importantes sur le plan stratégique entre 2004 et 2007 (Coletto et Eagles 2012; Coletto et coll. 2011). Toutefois, les organisations locales de partis du Parti conservateur ont déplacé un million de dollars dans d'autres circonscriptions en 2008 et deux millions de dollars en 2011 (Élections Canada 2014). Cela semble contre-intuitif, parce que, selon le modèle électoral des organisations de parti, l'argent envoyé dans d'autres circonscriptions ne sert pas beaucoup à maximiser le vote local. Les transferts de fonds entre les associations ne sont pas non plus reconnus dans d'autres recherches ayant examiné les ressources disponibles dans les partis entre 1988 et 2008 (Carty et Eagles 2005; Coletto et Eagles 2012). La présence de transferts de fonds entre les associations du Parti conservateur justifie la tenue d'une enquête sur les origines de ces contributions et de ses conséquences théoriques sur le modèle électoral des organisations de parti.

³ Le plafond des dons a augmenté à 1 200 \$ en 2011 (Young et Jansen, 2012: 6) et à 1 500 \$ en 2014 au moment de l'adoption de la *Loi sur l'intégrité des élections* (2013). Il importe aussi de noter que cette loi a éliminé la subvention par vote en 2014.

⁴ Version de la *Loi électorale du Canada* de 2000, en vigueur jusqu'en 2012.

Collaboration entre les organisations locales de partis du Parti conservateur : méthode et données

La section suivante analyse les transferts de fonds entre les associations au Parti conservateur du Canada en 2008 et en 2011. Ces deux années électorales sont analysées, parce que les études précédentes situent la fin de leur période d'enquête en 2007. L'étude du financement des partis en 2008 et en 2011 est aussi souhaitable sur le plan méthodologique, parce que le système de financement des partis est constant durant cette période d'analyse. Le système mis en place en 2004 et modifié en 2006 demeure le même jusqu'en 2014, lorsque d'autres personnes enquêtent sur les organisations de parti pendant que le système réglementaire évolue (p. ex. Coletto et Eagles 2012; Coletto et coll. 2011). J'expliquerai brièvement l'ensemble de données avant de démontrer que le Parti conservateur est unique pour ce qui est d'utiliser des transferts de fonds entre les associations pour financer des campagnes. La ventilation par région des revenus envoyés et reçus montre que des ressources financières sortent du Parti conservateur en place en Alberta et vont jusqu'à des organisations locales de parti dans le Canada atlantique. Pour étudier davantage cette question, on effectue une analyse de la régression logistique binomiale pour déterminer les facteurs à l'échelle des circonscriptions qui déterminent les probabilités d'un transfert de fonds entre les associations tout en contrôlant les mesures d'une compétition à l'échelle des circonscriptions.

Les données financières ont été recueillies à partir des rapports administratifs d'Élections Canada (2014; 2014a) d'associations de comté et de candidats. Des renseignements au sujet du sexe des candidats et de leur poste au Cabinet ont été recueillis auprès du Parlement du Canada (2014). Ces données exigent une dénégaration de responsabilité. Des transferts financiers entre des organisations locales de parti sont uniquement observés dans les associations de comté. Il est

aussi possible que des candidats aient fait des transferts, mais ces renseignements sont contenus dans d'autres rapports financiers qui ne figurent pas dans l'ensemble de données. Cela explique en partie les écarts repérés dans les données, comme le fait que les associations de comté du Parti conservateur aient déclaré 1,1 million de dollars envoyés, mais seulement 1 million de dollars reçus en 2008. Les données ont été copiées-collées à partir de rapports financiers en ligne dans des feuilles de calcul, puis des feuilles de calcul à IBM SPSS Statistics 21⁵. Malgré tout le temps et les soins qui ont été consacrés à ce processus, l'erreur humaine n'en est pas exempte.

Le modèle de régression logistique binomiale utilise dix variables indépendantes pour estimer la probabilité logarithmique de faire des transferts de fonds entre les associations. Les variables financières comprennent les économies des associations de comté (solde de clôture pour 2007 et 2010), les transferts de fonds reçus du bureau du parti central, les transferts de fonds des associations de comté locales aux candidats locaux et les dépenses de campagne par le candidat local. Des mesures dichotomiques permettant de savoir si le candidat est aussi au Cabinet ou s'il s'agit d'une femme sont également comprises. La compétitivité à l'échelle des circonscriptions est mesurée à l'aide de la variable des châteaux forts et des comtés clés de Bodet (2013)⁶. Cette mesure est recodée de manière à préciser quel parti maintient un château fort dans les circonscriptions non compétitives. La prochaine section analyse les résultats.

Tendances régionales et mesures d'incitation locales : les résultats

Le Parti conservateur sur le terrain s'est fortement appuyé sur les transferts de fonds entre les associations pour financer des organisations dans les circonscriptions importantes sur le plan

⁵ Faute d'espace, je n'ai pas inclus de statistiques descriptives concernant l'ensemble de données. Ces statistiques seront fournies sur demande. Je suis en mesure d'organiser la consultation de l'ensemble de données.

⁶ Pour opérationnaliser la compétition, la mesure de Bodet (2013) est un meilleur choix que l'utilisation de la marge des pertes/victoires, parce qu'elle inclut les résultats de l'élection présente et des élections précédentes dans le calcul des classifications des châteaux forts et des comtés clés.

stratégique. Le tableau 1.1 compare la somme d'argent que des bureaux du parti national ont envoyée à des antennes locales de parti et la somme envoyée par d'autres organisations locales de parti pour les trois partis qui ont mené des campagnes nationales. En comparaison avec le Parti libéral et le Nouveau Parti démocratique, le Parti conservateur s'est appuyé autant sur les transferts de fonds entre les associations que sur ceux du bureau national pour compléter les revenus des associations de comté en 2008 et en 2011. Les associations de comté ont versé plus d'argent aux associations de circonscription que le bureau du parti national en 2011. En revanche, les bureaux nationaux du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique ont été la principale source de revenus supplémentaires pour les organisations locales de parti. Le ratio de financement provenant de leurs bureaux nationaux a augmenté de façon importante en 2011 par rapport à 2008. La collaboration entre les organisations locales de parti semble être une caractéristique structurelle unique au Parti conservateur du Canada, laquelle est conforme sur le plan idéologique à l'éthos populiste décentralisé dérivé du Parti réformiste (voir Flanagan 2013 : 86).

Tableau 1.1 : Ratio des transferts de fonds entre les associations

Année	Parti conservateur	Parti libéral	Nouveau Parti démocratique
2008	1,49	5,17	20,20
2011	0,94	22,51	59,16

(Les ratios supérieurs à un indiquent que le parti central a donné plus d'argent aux associations de comté. Les ratios inférieurs à un indiquent que les associations de comté ont donné plus d'argent que le parti central.)

L'origine des transferts de fonds entre les associations reflète les forces et les faiblesses régionales du Parti conservateur. Le tableau 1.2 présente les transferts envoyés et reçus entre les associations, par province. Une troisième colonne indique la différence entre la somme d'argent envoyée et la somme d'argent reçue pour donner une meilleure idée des variations régionales. Des notes positives indiquent une somme de transferts envoyés supérieure à celle reçue (et vice versa) afin de montrer la mesure dans laquelle on a déplacé de l'argent dans chaque province ou vers d'autres régions.

Les associations locales de parti en Alberta ont été la principale source de revenus pour les associations de circonscription dans d'autres provinces. Les transferts de fonds entre les associations en Alberta sont dignes de mention, parce que c'est la seule province ayant accusé une perte nette de ressources financières durant les deux années électorales. Les associations de comté de l'Alberta ont envoyé une somme nette de 563 574,47 \$ en 2008, ou environ la moitié de la somme des transferts de fonds entre les associations cette année-là. Même si la contribution proportionnelle a diminué jusqu'au quart environ de la somme des transferts durant l'élection suivante, les associations de comté du Parti conservateur en Alberta ont augmenté leur contribution nette en 2011 de 50 000 \$, la portant à un total de 113 647,22 \$. La moitié du million de dollars qui est sortie du Parti conservateur en place en Alberta fait ressortir l'appui

massif dans cette province : des candidats conservateurs ont été élus dans toutes les circonscriptions de l'Alberta, sauf une, en 2008 et en 2011.

Tableau 1.2 : Transferts de fonds entre les associations, par province (en dollars, N entre parenthèses)

Province	2008			2011		
	Argent envoyé	Argent reçu	Argent net envoyé	Argent envoyé	Argent reçu	Argent net envoyé
CB	175 173,70 (18)	212 346,00 (13)	-36 622,30	329 760,00 (17)	365 177,20 (13)	-35 417,20
AB	646 740,00 (18)	83 165,53 (9)	563 574,47	761 177,22 (17)	147 530,00 (10)	613 647,22
SK	51 074,50 (7)	98 922,75 (3)	-47 848,25	61 921,94 (9)	114 632,57 (6)	-52 710,63
MB	43 000,00 (4)	89 728,46 (6)	-46 728,46	168 857,18 (8)	162 090,00 (8)	-6767,18
ON	102 550,41 (16)	143 709,82 (21)	-41 159,41	404 360,25 (32)	576 200,00	-171 839,75
QC	67 549,78 (15)	182 674,01 (29)	-115 124,23	214 572,55 (9)	101 316,11 (12)	113 256,44
NB	4873,44 (4)	12 924,20 (2)	-8050,76	9800,00 (2)	49 800,00 (4)	-40 000,00
IPE	3130,55 (2)	19 000,00 (2)	-15 869,45	15 500,00 (2)	27 500,00 (2)	-12 000,00
NE	745,26 (2)	15 112,34 (4)	-14 367,08	50 969,99 (4)	202 384,69 (5)	-151 414,70
TNL	9135,82 (1)	97 135,82 (4)	-88 000,00	25 000,00 (3)	180 000,00 (6)	-155 000,00
Terr.	9000,00 (1)	45 500,00 (2)	-36 500,00	10 000,00 (1)	63 733,57 (2)	-53 733,57
Total	1 113 523,46 (88)	1 000 218,93 (95)		1 998 206,13 (106)	1 990 364,14 (95)	

Les associations de circonscription de partis du Parti conservateur au Québec ont été les seules autres à connaître une sortie nette d'argent de la province⁷. Ces associations de comté ont envoyé une somme nette de 113 256,44 \$ en 2011. Il s'agit d'un renversement par rapport aux 115 124,23 \$ que les associations locales dans la province ont conservés en 2008. Le renversement des contributions nettes est une tendance semblable au cas de l'Alberta, parce que

⁷ Les associations de comté du Parti conservateur au Manitoba ont consenti une contribution nette aux antennes locales à l'extérieur de la province, même s'il s'agissait d'une somme négligeable, soit 6 767,18 \$.

le Parti conservateur a connu de faibles variations dans l'appui électoral au fil du temps. Le Parti conservateur n'a pas obtenu de bons résultats au Québec. Aucun de ses candidats du Québec n'a été élu en 2004. La sortie nette d'argent à l'extérieur des associations de comté du Québec est conforme à la performance du Parti conservateur, qui n'a fait élire que 10 des 74 candidats qui se sont présentés en 2008, et cinq en 2001.

Les associations de circonscription du Parti conservateur dans presque chaque autre province ont envoyé moins d'argent qu'elles en ont reçu. Cela comprend les autres provinces des Prairies, soit la Saskatchewan et le Manitoba, la Colombie-Britannique, l'Ontario et les provinces de l'Atlantique. Les tendances régionales pour les bénéficiaires nets sont ressorties clairement en 2011.

Les associations de comté du Parti conservateur dans le Canada atlantique ont été les plus grandes bénéficiaires des transferts de fonds entre les associations en 2011. Les antennes locales au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve ont reçu une somme combinée de 358 414,70 \$ de plus que ce qu'elles ont envoyé. Les antennes locales en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve ont pris la plus grande partie de cet argent. Les deux provinces ont reçu 85 % de ces transferts, même si elles semblent moins compétitives que le Nouveau-Brunswick ou l'Île-du-Prince-Édouard. Par exemple, les conservateurs ont fait élire en 2011 des candidats dans quatre des dix circonscriptions en Nouvelle-Écosse, par rapport à huit sur dix au Nouveau-Brunswick. Aucun des candidats conservateurs qui se sont présentés à Terre-Neuve n'a été élu en 2008 ou en 2011. Les résultats a posteriori démontrent le plus grand degré de compétition auquel ont fait face les candidats conservateurs en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, et les motivations ayant incité à fournir plus d'argent aux candidats locaux d'autres provinces.

Les tendances régionales des transferts de fonds entre les associations révèlent la stratégie électorale empruntée par le Parti conservateur en 2008 et en 2011 et sont conformes aux pratiques d'un parti électoraliste. L'argent a été dispersé par des associations locales dans deux régions où il était peu probable qu'il soit aussi efficace que dans d'autres régions du pays. La sortie nette d'argent entre les associations du Québec était le plus fort indicateur de la nature électoraliste du Parti conservateur. Ces ressources financières pourraient être plus efficaces pour augmenter le nombre de candidats conservateurs remportant un siège le soir de l'élection si elles étaient à l'extérieur du Québec.

Les tendances régionales montrent l'ampleur des transferts entre les associations dans chaque province; pourtant, des facteurs relatifs aux circonscriptions supposent aussi la capacité de chaque organisation locale de parti de collaborer avec une autre. Les facteurs propres aux circonscriptions sont essentiels pour qui veut comprendre les caractéristiques locales qui rendent possible les transferts de fonds entre les associations, parce que c'est à l'échelon local que le style de circonscription et l'éthos organisationnel partisan se manifestent. Le style de circonscription peut être observé dans les caractéristiques financières qui indiquent la compétence des organisations locales. L'éthos organisationnel partisan peut être observé si un candidat est aussi un membre du Cabinet. Les résultats sont présentés dans le tableau 1.3, ainsi que les probabilités estimées de faire un transfert à une autre association de comté.

Tableau 1.3 : Facteurs locaux permettant le transfert de fonds entre les associations

Variables	2008			2011		
	b	Rapport de cotes	Sig.	b	Rapport de cotes	Sig.
Économies	1,535	4,640	0,000	0,514	1,612	0,037
Financement du bureau de parti central	0.012	1.012	0.914	0.251	1.286	0.049
Transfert des candidats	0.150	1.162	0.161	0.208	1.231	0.048
Dépenses de campagne	-0.419	0.657	0.500	-0.397	0.672	0.464
Cabinet	0.387	1.472	0.371	0.301	1.351	0.452
Femmes	0.065	1.067	0.859	-0.111	0.895	0.728
Comté clé	-0.493	0.611	0.222	-0.237	0.789	0.485
Château fort libéral	-0.205	0.815	0.622	-0.010	0.990	0.982
Château fort du NPD	-0.788	0.455	0.207	0.500	1.648	0.314
Château fort du BQ	0.235	1.265	0.713	-0.170	0.843	0.823
Constante	-7.641	0.000	0.000	-3.881	0.021	0.004
-2 Logarithme du rapport de vraisemblance		312.26			356.51	
Test de Hosmer-Lemeshow		12.19			11.21	
Pseudo R2 de McFadden		0.1527			0.1010	
N		308			308	

Les partis locaux ont fait des transferts de fonds entre les associations lorsqu'il y avait de l'argent. Les rapports de cotes montrent que les organisations locales de parti étaient plus susceptibles d'envoyer des transferts entre les associations lorsque les économies étaient élevées et que les dépenses de campagne des circonscriptions étaient basses. Les candidats masculins qui ont servi au Cabinet ont aussi des rapports de cotes estimés élevés pour les transferts d'argent. Ils étaient environ 1,4 fois plus susceptibles d'envoyer de l'argent à d'autres campagnes de circonscription que les candidats à l'extérieur des campagnes, ce qui témoigne de la capacité d'un ministre du Cabinet de solliciter plus de dons par rapport à des candidats de qualité moindre. Cela démontre aussi qu'il y a davantage de mesures incitatives pour un ministre du Cabinet d'aider à faire élire des candidats dans d'autres circonscriptions. Les ministres du Cabinet sont plus susceptibles de maintenir leur influence dans le parti s'ils aident des campagnes non locales. Ils sont aussi plus susceptibles de regagner des postes d'influence au gouvernement si le parti remporte le pouvoir en faisant élire le plus grand nombre de candidats. Cela fournit des données probantes à l'échelle des circonscriptions selon lesquelles les

conservateurs envoient de l'argent d'organisations locales de parti bien pourvues en ressources qui ont dépensé moins d'argent pour faire campagne dans leur circonscription.

La capacité d'une organisation locale de parti de faire le transfert est aussi déterminée par des degrés inférieurs de compétition entre les circonscriptions, même si cette relation est plus compliquée que les prédicteurs financiers. Les organisations locales dans des circonscriptions clés fortement compétitives étaient moins susceptibles de transférer de l'argent à d'autres circonscriptions que celles situées dans les châteaux forts du Parti conservateur. La même chose était vraie pour les conservateurs dans les châteaux forts du Parti libéral, mais cette relation n'est pas aussi forte. Ceux qui se faisaient compétition dans les châteaux forts du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois avaient une prévisibilité changeante pour ce qui est des transferts d'argent entre les années électorales. Les conservateurs étaient moins susceptibles d'envoyer de l'argent depuis des bastions du NPD en 2008 et plus susceptibles de le faire en 2011. Le contraire était vrai pour les circonscriptions détenues par le Bloc québécois. Il est très possible que la fluidité de la compétition entre les circonscriptions ait, au fil du temps, un effet sur sa relation par rapport aux transferts de fonds entre les associations.

Enfin, les changements du modèle d'une année électorale à l'autre et le doublement de l'argent transféré entre les organisations locales de parti indiquent une croissance progressive de la collaboration. Le modèle renforce l'affirmation selon laquelle les mesures d'incitation locales déterminent quelle antenne locale fait un transfert et donne en même temps à penser qu'il y a une coordination et une collaboration centrales. Le fait de recevoir de l'argent du bureau du parti national est devenu un facteur important pour effectuer un transfert en 2011, mais n'a pratiquement eu aucune incidence en 2008. Le pouvoir de prévision du modèle décline aussi de 0,15 à 0,10 et peut se révéler une preuve non concluante que les transferts entre les associations

sont des décisions locales. Les données ne permettent pas de percevoir les motivations qui sous-tendent la collaboration au-delà du haut degré de compétence de l'organisation donatrice, mais on pourra supposer ouvertement que les organisations locales de parti collaboraient à d'autres campagnes à la demande du bureau du parti national.

Conclusion

Le Parti conservateur du Canada a tendu la main au-delà de son château fort régional dans l'Ouest canadien au moyen d'une collaboration entre les organisations locales de parti. Les organisations électorales du Parti conservateur ont reconnu le marché secondaire des dépenses de campagne en dispersant de l'argent provenant de circonscriptions non compétitives. Pour ne mentionner que quelques cas, les 99 000 \$ envoyés par le Parti conservateur à Calgary-Sud-Ouest, les 32 000 \$ envoyés par Vancouver Quadra ou les 87 000 \$ envoyés par Laurier-Sainte-Marie ont permis de réduire la quantité possible d'efforts de campagne que chaque équipe pouvait consacrer à domicile de façon à ce que ces sommes puissent être utilisées ailleurs.

La collaboration entre les organisations locales de parti a des conséquences pour le modèle électoral des organisations de parti. Les organisations locales peuvent se préoccuper de la réussite électorale d'organisations dans d'autres régions du pays. Les données probantes présentées ici montrent que la collaboration se produit en réaction à des excédents de ressources qui s'intègrent à l'intérieur d'organisations locales de parti situées dans des circonscriptions non compétitives. Dans le cas des conservateurs, cela se manifeste sous forme d'électoralisme par la génération de ressources financières dans une région ayant une grande stabilité électorale et leur dispersion vers d'autres régions. Le Parti conservateur a formé un gouvernement majoritaire en 2011, notamment en réduisant la quantité d'efforts déployés dans des circonscriptions moins compétitives. Parmi les 95 organisations locales de parti qui ont reçu un

transfert entre les associations en 2011, 50 ont fait élire des candidats conservateurs au Parlement.

Les données présentées ici ont un pouvoir de prévision limité, abstraction faite des conditions dans lesquelles les organisations locales de parti deviennent préoccupées au sujet des campagnes de circonscription dans d'autres circonscriptions. Elles ne permettent pas d'aborder les mécanismes qui mènent une organisation à collaborer avec une autre. D'autres recherches doivent s'intéresser à ce processus; on interrogera les acteurs qui participent aux transferts de fonds entre les associations, particulièrement lorsque la collaboration est entreprise localement ou par l'intermédiaire du bureau du parti central. Les intervieweurs devraient aborder les motivations qui sous-tendent la collaboration, car cela concerne plutôt des partis non idéologiques plutôt que des modèles de parti électoraliste. Même si les tendances organisationnelles du Parti conservateur sur place sont conformes au modèle de parti électoraliste, il est aussi possible que les organisations locales de parti collaborent pour influencer la taille des factions d'appui au sein du parti une fois qu'il a pris le pouvoir.

Bibliographie

- Bodet, Marc André. « Strongholds and Battlegrounds: Local Electoral Competition in Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 46, n° 3, 2013, p. 575 à 596.
- Carty, R. K. « The Politics of Tecumseh Corners: The Franchise Model and Canadian Political Parties », *Revue canadienne de science politique*, vol. 35, n° 4, 2002, p. 723 à 745.
- Carty, R.K. « Has Brokerage Politics Ended? Canadian Parties in the New Century », *Parties, Elections, and the Future of Canadian Politics*, Amanda Bittner et Royce Koop (dir.). Vancouver : UBC Press, 2013, p. 10 à 23.
- Carty, R. Kenneth et Munroe Eagles, *Politics is Local: National Politics at the Grassroots*. Vancouver : UBC Press, 2005.
- Coletto, David. « A Matter of Quality? Candidates in Canadian Constituency Elections. Doctoral dissertation », thèse de doctorat, Université de Calgary, Calgary (Alberta), 2010.
- Coletto, David et Munroe Eagles. « The Impact of Election Finance Reforms on Local Party Organization », *Money, Politics, and Democracy: Canada's Party Finance Reforms*, Lisa Young et Harold J. Jansen (dir.). Vancouver : UBC Press, 2011, p. 104 à 129.
- Coletto, David, Harold J. Jansen et Lisa Young. « Stratarchical Party Organization and Party Finance in Canada », *Revue canadienne de science politique*, vol. 44, n° 1, 2001, p. 111 à 136.
- Élections Canada, « Rapport financier d'une association enregistrée », rapports financiers d'associations de circonscription, consultés du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014. <http://www.elections.ca/content.aspx?section=fin&dir=dis&document=index&lang=f>.
- Élections Canada, « Rapport de campagne électorale du candidat », rapports financiers de candidats, consultés du 1^{er} au 30 septembre 2014. <http://www.elections.ca/content.aspx?section=fin&dir=can&document=index&lang=f>.
- Flanagan, Tom. « Harper's Team: Behind the Scenes in the Conservative Rise to Power », deuxième édition, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2008.
- Flanagan, Tom. « Waiting for the Wave: The Reform Party and the Conservative Movement », Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009.
- Flanagan, Tom. « The Harper Conservatives as Garrison Party », *Conservatism in Canada*, James Farney et David Rayside (dir.), Toronto, University of Toronto Press, 2013, p. 79 à 94).
- Flanagan, Tom et Harold Jansen. « Election Campaigns under Canada's Party Finance Laws », *The Canadian Federal Election of 2008*, éd. Jon H. Pammett et Christopher Dornan, Toronto, Dundurn Press, 2009, p. 194 à 216.
- Johnston, Richard. « The Electoral Basis of the Canadian Party Systems, 1878-1984 », *Canadian Political Party Systems: A Reader*, éd. R. K. Carty, Peterborough, Broadview Press, 1992.

- Kirchheimer, Otto. « The Transformation of the Western European Party System », *Political Parties and Political Development*, éd. Joseph LaPalombara et Myron Weiner, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 177 à 200).
- Parlement du Canada. *Loi modifiant la loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu* (projet de loi C-24, Financement politique), projet de loi du gouvernement, 37^e législature, 2^e session, 2003.
- Parlement du Canada. *Loi prévoyant des règles sur les conflits d'intérêts et des restrictions en matière de financement électoral, ainsi que des mesures en matière de transparence administrative, de supervision et de responsabilisation (Loi fédérale sur la responsabilité)*, projet de loi du gouvernement, 39^e législature, 1^{re} session, 2006.
- Parlement du Canada, *Loi modifiant la Loi électorale du Canada et d'autres lois et modifiant certaines lois en conséquence (Loi sur l'intégrité des élections)*, projet de loi du gouvernement, 41^e législature, 2^e session, 2013.
- Sayers, Anthony. « Parties, Candidates, and Constituency Campaigns in Canadian Elections », Vancouver, UBC Press, 1999.
- Smith, David E. « *The Regional Decline of a National Party: Liberals on the Prairies* », Toronto, University of Toronto Press, 1981.
- Stewart, David K. et Anthony M. Sayers. « Barbarians at the Gate? Conservative Identifiers and the Myths of Brokerage Politics », *Parties and Party Systems: Structure et Context.*, éd. Richard Johnston et Campbell Sharman, Vancouver, UBC Press, 2015, p. 52 à 71.
- Young, Lisa et Harold J. Jansen. « Money, Politics, and Democracy: Canada's Party Finance Reforms », Vancouver, UBC Press, 2011.